

INFORMATION

Par contraintes de gestion et d'organisation interne des services de la Préfecture d'Eure-et-Loir, **l'accueil général et étrangers de la Sous-préfecture de Dreux est temporairement suspendu à compter du 1^{er} septembre 2023**, il rouvrira dès que possible.

Pour les [questions relatives aux droits des étrangers](#), les administrés sont donc invités à prendre attache directement auprès des services de la Préfecture : pref-sejour-etrangers@eure-et-loir.gouv.fr - 02 37 27 72 00 (*standard*).

Les remises de titre se feront uniquement sur rendez-vous à la Préfecture, 1 place de la République à Chartres (*prise de rendez-vous sur le site internet*).

Pour les [questions relatives aux droits à conduire, taxis et VTC, associations, logements, ou autres](#) concernant l'arrondissement de Dreux, les usagers sont invités à adresser leur demande par courriel aux adresses ci-dessous :

- **droits à conduire** : pref-titres-dreux@eure-et-loir.gouv.fr
- **taxis-VTC** : pref-t3p@eure-et-loir.gouv.fr
- **associations** : pref-associations-dreux@eure-et-loir.gouv.fr
- **logements** : pref-logement-dreux@eure-et-loir.gouv.fr
- **autres** : pref-titres-dreux@eure-et-loir.gouv.fr

Le Point Numérique de la Sous-préfecture de Dreux reste ouvert et les Commissions médicales sont maintenues (sur rendez-vous) pendant cette période.

À Dreux, le 04 août 2023

Le Sous-préfet

Xavier LUQUET